SAINT-MAURICE Le pape François accepte la démission de Mgr Joseph Roduit.

Un nouvel abbé pour la fin du jubilé?

A Saint-Maurice, cette nouvelle ne constitue pas une surprise, puisque Mgr Roduit avait présenté au Saint-Père la remise de sa charge abbatiale le 17 décembre dernier.
SABINE PAPILLOUD

NICOLAS MAURY

«Il faut être réaliste, l'âge se fait sentir. A 75 ans, on n'a plus la même réactivité et rapidité qu'avant. Le fait que le pape ait accepté mon départ me soulage! Ce n'est pas pour rien si, dans la vie civile, on arrête dix ans plus tôt», plaisante Mgr Joseph Roduit.

La décision pontificale, restée confidentielle jusqu'à mercredi à midi, a été rendue publique à travers le bulletin quotidien du Vatican: François y a indiqué avoir accepté la démission de l'abbé territorial de Saint-Maurice.

Au chapitre de nommer un successeur

En Agaune, cette nouvelle ne constitue pas une surprise, puisque celui que tout le monde surnomme Josy avait présenté au Saint-Père la remise de sa charge abbatiale le 17 décembre dernier, jour même de son anniversaire.

S'il peut désormais sereinement attendre sa retraite, il ne quitte pas immédiatement ses fonctions mais continue de conduire l'abbaye au titre d'administrateur apostolique: *«Dans un premier temps il s'agira de réunir le chapitre des chanoines qui devra nommer mon successeur. Son nom sera ensuite transmis confidentiellement au Vatican. Celui-ci mènera alors son enquête et dira s'il accepte la personnalité choisie. Ce n'est que dans une troisième phase qu'interviendra son entrée en fonction proprement dite.»*

«La réponse de Rome était attendue au printemps. Elle arrive pile dans les temps.»

JEAN-JACQUES REY-BELLET COPRÉSIDENT DU 1500e DE L'ABBAYE

Une décision qui ne perturbe pas les festivités

Ce processus canonique est bien rodé. *«Une situation similaire s'est produite à Einsiedeln il y a deux ans»*, commente Olivier Roduit, curé et chanoine de la congrégation. Avant d'expliciter: *«Qualifiée de nullius dioeceseos ou encore de «territoriale», l'abbaye de Saint-Maurice est par définition exempte de toute juridiction épiscopale. Elle est placée sous l'immédiate dépendance du pape. Seul le Saint-Siège décidera quand il communiquera le nom de celui qui prendra la place de monseigneur.»*

Cette démarche, qui intervient en pleine année de célébration des 1500 ans de la fondation du monastère, n'est pas de nature à perturber le déroulement du jubilé. *«La réponse de Rome à la demande de l'abbé était attendue pour le printemps. Elle arrive donc pile dans les temps»*, remarque Jean-Jacques Rey-Bellet, coprésident du comité d'organisation de l'événement. *«Quant à nous, nous travaillons sur mandat de la communauté des chanoines et celui-ci se poursuit. Les dates des événements et des célébrations sont connues et ne bougeront pas. Et quel que soit le moment où le nouvel abbé prendra sa charge, nous savons que nous pourrons toujours compter sur Joseph Roduit!»*

Un processus qui prendra du temps

Le futur retraité espère quant à lui que celui qui lui succédera sera en place avant le 22 septembre, date de la Saint-Maurice. *«Je souhaite sincèrement que cela soit possible, de manière à ce qu'il puisse présider la clôture de l'année jubilaire. Commencer son mandat dans un tel contexte, en proclamant la Bonne Nouvelle, serait idéal et symbolique.»*

Quand on lui demande qui pourrait reprendre son flambeau, il s'en remet à la décision de la collectivité, aujourd'hui composée de 42 chanoines réguliers de saint Augustin. *«C'est au chapitre de se prononcer.»* Et de conclure: *«Tout ce processus prendra un peu de temps. Mais je pense que d'ici au mois de juillet, le nom du nouvel abbé devrait être dévoilé.»*

LE PARCOURS DE Mgr JOSEPH RODUIT

Né à Saillon le 17 décembre 1939, Joseph Roduit est entré à l'abbaye de Saint-Maurice en 1960. Après avoir fait son collège en Agaune, il a étudié la théologie à l'Université de Fribourg et fut ordonné prêtre le 4 septembre 1965. Au pied de la falaise, il fut notamment prieur (1984 à 1994) puis maître des novices (1994 à 1999). Il fut ensuite élu 94e abbé de Saint-Maurice, recevant la bénédiction abbatiale le 31 juillet 1999. Il succédait alors à Mgr Henri Salina.

LOÈCHE-LES-BAINS

Arrivée d'investisseurs russes

Les trois hôtels du groupe Lindner de Loèche-les-Bains passent en mains russes. Le complexe a été racheté pour une durée de quinze ans pour un prix inconnu. Le groupe Heliopark Hotels & Resorts a racheté le complexe à un fonds allemand. Cette chaîne, fondée en 2000, gère 15 hôtels en Russie, en Allemagne et en Suisse.

Les destinations thermales ne leur sont pas inconnues puisqu'ils gèrent un hôtel à Baden Baden, haut lieu du thermalisme en Allemagne. Ils mènent également sept projets en Lettonie et en Autriche.

Augmenter le nombre de lits et la qualité

Le groupe Lindner possédait les trois hôtels De France, Grand Bain et Maison Blanche, tous reliés par un souterrain au centre thermal. Les nouveaux investisseurs espèrent augmenter le nombre de lits pour passer de 120 à 160 lits au moins et élever la catégorie de ce complexe 3 étoiles pour en faire un 4-étoiles supérieur. Les investissements sont estimés à 8 millions de francs.

Aleksandr Gusakov, président du groupe Heliopark, est un ancien agent du KGB qui a fait fortune dans le commerce de fourrure selon «Forbes». Il entend développer le site comme un seul pôle et souhaite notamment que le complexe dispose d'une réception commune.

Attirer plus de clientèle étrangère

Dans les colonnes du «Walliser Bote», Jürgen Marx, directeur de l'hôtel Maison Blanche, espère une augmentation des nuitées étrangères dont, pourquoi pas, celles en provenance de Russie. La clientèle russe représente aujourd'hui 8 à 9% des nuitées en été et 10 à 12% en hiver. JULIEN WICKY

SPA VALAIS

Le refuge reçoit 600 000 fr.

La Ligue valaisanne de protection des animaux a de quoi se réjouir. La LVPA va recevoir près de 600 000 francs. Cette manne providentielle provient d'un généreux légataire vaudois. *«Même si la volonté du défunt n'a pas été respectée, nous considérons que c'est une bonne nouvelle»*, commente la présidente de la ligue Biliana Perruchoud.

Quatre ans de procédure

Il aura fallu plus de quatre ans pour que les 12,3 millions de francs du legs soient répartis entre les quinze SPA de Suisse romande. La bataille juridique portait sur la répartition de cet argent. Le tribunal cantonal vaudois a tranché mardi dernier.

«Il a fallu transiger, mais les conditions sont acceptables», selon Biliana Perruchoud, qui assure qu'une partie de cette somme servira à éponger des dettes à hauteur de 200 000 francs. L'autre partie constituera une base pour acquérir un nouveau terrain. Le refuge d'Ardon est vétuste, et, comme le souligne la présidente, *«ne répond plus aux normes légales»*. Un appel a d'ailleurs été lancé aux communes valaisannes pour trouver un terrain afin d'y construire un nouveau refuge. La LVPA verrait également d'un bon œil le fait de toucher une partie de l'argent perçu par les communes pour les médailles des chiens. Des discussions sont en cours. SAJ

SAAS-FEE

Le cinq-étoiles Ferienart en sursis

Une demande de sursis concordataire a été déposée par l'hôtel cinq étoiles Ferienart de Saas-Fee en raison de l'impact du franc fort. L'abolition du taux plancher aurait fait perdre près de 380 000 francs en trois semaines. Dans le «Walliser Bote» de mercredi, le président du conseil d'administration Georg Anthamatten indique que les réservations ont été à la hausse de 17% en février par rapport à l'an dernier mais que le bénéfice a malgré tout baissé en raison de la différence de prix. JW

ASSERMENTATION DES GARDES SUISSES

Le Valais invité d'honneur à Rome

Le Conseil d'Etat in corpore, l'évêque de Sion Jean-Marie Lovey et l'abbé Joseph Roduit se rendront le 6 mai à Rome pour l'assermentation des gardes suisses du Vatican. Pour son bicentenaire, le Valais a été désigné hôte d'honneur de cette cérémonie.
La société de musique Belalp de Naters – la commune valaisanne ayant envoyé le plus de gardes à Rome – ouvrira les festivités entourant l'assermentation par un concert donné dans la cour d'honneur de la garde suisse. Une chorale, expressément composée de quelque 80 chanteuses et chanteurs des trois régions du canton, chantera la messe à la basilique Saint-Pierre. Ceux-ci seront issus de l'Ensemble vocal de Saint-Maurice, de Novantiqua de Sion et de l'Oberwalliser Vokalensemble. Avec seize de ses ressortissants engagés dans la plus petite armée du monde, le Valais est cette année le canton offrant le plus grand nombre de gardes à Rome.
La prestation de serment des jeunes gardes suisses a lieu chaque année le 6 mai: il s'agit du jour de la fête de la garde pontificale et également de la commémoration du sac de Rome du 6 mai 1527. 189 gardes suisses avaient réussi à protéger le pape Clément VII des troupes de Charles Quint. Lors de cette bataille, 146 d'entre eux avaient péri. JW

PUBLICITÉ